

Tous inégaux face aux crèches

> Petite enfance
Malgré de grands progrès, le nombre de places reste insuffisant en Suisse romande

> Entre zones urbaines et rurales, le taux de couverture varie énormément

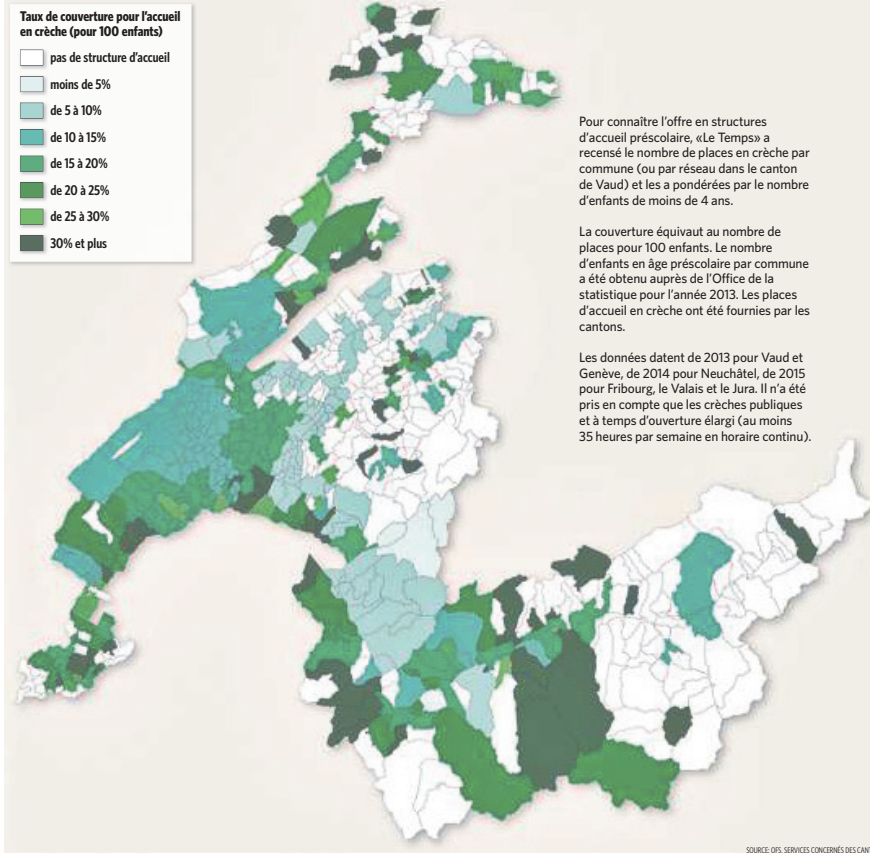
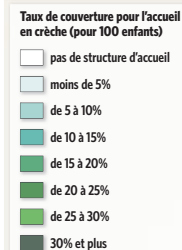
Julie Conti

C'est un rituel que les futures mères accomplissent le sourire séducteur et le ventre noué: inscrire leur enfant à la crèche. Dès trois mois de grossesse, quand le petit être vient d'acquiescer le statut de fœtus. Puis, il leur faudra prier, séduire, harceler ou plus fatalement attendre pour obtenir cette place tant désirée par tout parent actif.

La crèche est le mode de garde favori des familles, particulièrement dans les classes moyennes ou supérieures. Mais il est souvent difficile d'obtenir une place et les critères d'attribution sont obscurs. «Un délai d'attente d'une année est usuel», prévient-on sur le site internet du canton de Neuchâtel. Qui est pourtant le champion romand des structures d'accueil. Car en Suisse, les opportunités sont très différentes d'un canton à l'autre et surtout d'une commune à l'autre.

Les villes et les cantons urbains sont les mieux lotis. C'est à Lausanne que vous avez le plus de chance d'obtenir une place en crèche. La ville offre une couverture de 45,8 places pour 100 enfants en âge préscolaire. La situation laisse encore de nombreux parents sur le carreau, mais elle est deux fois meilleure qu'à Fribourg, Sion ou La Chaux-de-Fonds. Genève et Neuchâtel se classent derrière Lausanne, avec environ une place pour trois petits. Dans certaines régions plus rurales, l'offre baisse à six places pour 100 enfants voire à rien du tout. Il ne reste plus aux parents qu'à recourir aux mamans de jour, souvent prises d'assaut elles aussi, ou à un réseau plus

Neuchâtel et l'Arc lémanique champions des places en crèche



Pour connaître l'offre en structures d'accueil préscolaire, «Le Temps» a recensé le nombre de places en crèche par commune (ou par réseau dans le canton de Vaud) et les a pondérées par le nombre d'enfants de moins de 4 ans.

La couverture équivaut au nombre de places pour 100 enfants. Le nombre d'enfants en âge préscolaire par commune a été obtenu auprès de l'Office de la statistique pour l'année 2013. Les places d'accueil en crèche ont été fournies par les cantons.

Les données datent de 2013 pour Vaud et Genève, de 2014 pour Neuchâtel, de 2015 pour Fribourg, le Valais et le Jura. Il n'a été pris en compte que les crèches publiques et à temps d'ouverture élargi (au moins 35 heures par semaine en horaire continu).

SOURCE: OPS, SERVICES CONCERNÉS DES CANTONS

informel: famille, voisins, jeunes filles non déclarées. De nombreuses mères de famille baissent leur temps de travail plus qu'elles ne l'auraient voulu ou se voient contraintes de démissionner. En Suisse alémanique, la situa-

tion est pire encore, à l'exception de Bâle-Ville et dans une moindre mesure de l'espace économique formé autour de Zurich et de Zoug. Globalement, le pays est à la traîne par rapport à ses voisins européens en termes de structures d'accueil.

Dans son rapport de 2008, l'Unicef a développé un modèle d'évaluation des services à la petite enfance. La Suisse ne remportait que trois points alors que la Suède, l'Islande, la Belgique et la France totalisaient entre six et dix points. Se-

lon une étude réalisée en 2011, l'investissement dans l'éducation préscolaire, qui devrait correspondre à 1% du PIB selon les recommandations diverses de l'UE, de l'OCDE et de l'Unicef, ne s'élevait qu'à 0,2% en Suisse. Pour compa-

raison, l'Autriche, la Hongrie et la France investissaient à la même époque 0,5 à 1% du PIB, tandis que les pays scandinaves y consacraient 1,4 à 2,3%.

Recueillir des témoignages sur les parents à la recherche de places en crèche est accablant. Même dans les régions bien pourvues, des familles évoquent des délais de deux à trois ans d'attente. «Je suis numéro 67 sur la liste d'attente», témoigne une mère de famille d'Onex, à Genève.

«On m'a répondu qu'il y avait un délai d'attente de deux ans. Idem pour les mamans de jour, toutes surchargées»

Laure* vit à Blonay - une place pour dix enfants -, au-dessus des rives du Léman, entre Vevey et Montreux: «J'avais une situation idéale: mon employeur me permettant de réduire mon taux d'activité à 80%, des grands-parents pouvant garder notre petit trois jours... Il nous fallait donc une place pour un jour en crèche. Et on était flexibles sur le jour. J'ai déposé mon dossier dans ma commune. J'ai appelé, écrit, appelé à nouveau. On m'a finalement répondu qu'il y avait un délai d'attente de deux ans. Idem pour les mamans de jour du réseau, toutes surchargées. J'ai fait des demandes de dérogation, j'ai passé des jours à supplier au téléphone, entre deux biberons. J'ai demandé à d'autres communes environnantes si je pouvais leur confier mon petit. Au final, et de guerre lasse, nous avons mis une annonce sur Anibis et trouvé une maman qui garde notre petit et qui ne veut pas être déclarée.»

A l'heure où la Suisse a mis un frein à son immigration et où elle déplore une pénurie d'emplois qualifiés, elle devra redoubler d'efforts pour permettre aux parents de concilier vie familiale et professionnelle.

* Prénom fictif.

Canton par canton, les chiffres d'un parcours du combattant

> Même si elles sont complexes à systématiser, les statistiques sur les places en crèche témoignent d'un taux de couverture global bas

De Fribourg à Neuchâtel - qui fait office de meilleur élève romand -, le taux d'encadrement fait montre de grandes disparités cantonales. Mais, en deçà de ces moyennes globales, on distingue de fortes disparités au sein des offres proposées par chaque canton, selon que le lieu de domicile des parents se trouve en zone urbaine ou en zone rurale. Tour d'horizon chiffré.

■ Genève: 24,9 places pour 100 enfants

Avec presque une place pour quatre enfants en âge préscolaire, le canton de Genève fait figure de privilégié en Suisse. Il est également un de ceux qui connaît le mieux la couverture de ses communes grâce aux publications de l'Observatoire cantonal de la petite enfance. L'offre a quadruplé entre 1992 et 2013 pour passer de 1212 à 4888 places. Mais tous les Genevois n'en profitent pas. Mieux vaut vivre dans une commune riche. La meilleure couverture du canton se trouve à Coligny, bucolique région campagnarde de la rive gauche, qui dispose de 40 places pour 100 enfants. La ville de Genève offre une place de crèche pour trois enfants. Largement insuffisant pour répondre à la demande. Pour y remédier, elle a prévu de créer 947 places supplémentaires d'ici à 2020. Si le nombre d'enfants restait le même, elle atteindrait ainsi un taux de couverture de 45, comme Lausanne. L'accueil est encore insuffisant.

Une mère de famille des Verrières témoigne: «J'ai dû faire un licenciement à l'amiable lors de la naissance de ma fille car, même en nous inscrivant à la crèche en février 2014, nous avons eu une place pour août cette année. Et il n'y a qu'une maman de jour, qui est déjà complète.»

■ Neuchâtel: 26,4 places pour 100 enfants

Avec plus d'une place pour quatre enfants en âge préscolaire, le canton de Neuchâtel est un des mieux équipés de Suisse. L'augmentation du nombre de places y a toutefois été plus faible qu'ailleurs depuis 2000. Le Conseil d'Etat s'est fixé comme objectif fin 2012 d'augmenter le nombre de places extra-familiales et parascolaires de 40% d'ici à 2020. Les villes de Neuchâtel (30,8) et de La Chaux-de-Fonds (26,6) sont moins bien pourvues que Lausanne ou Genève.

L'accueil est encore insuffisant. La situation est tout autre dans

les communes rurales. Dans l'ouest du canton, de Chancy à Aire-la-Ville, ou à Vandœuvres, il n'existe aucune crèche à horaires élargis. La grande majorité des communes abritent des garderies ouvertes quelques matinées ou après-midi par semaine. Cela permet de socialiser son enfant, mais pas de travailler. A noter que certaines communes subventionnent quelques places de crèche pour leurs résidents dans une structure extérieure. Les parents qui travaillent à Genève peuvent en théorie inscrire leurs enfants dans les crèches de la ville, mais ils passent après la longue liste d'attente des résidents genevois. Cela pourrait s'améliorer avec la révision de la loi sur l'accueil préscolaire. Actuellement en consultation, le texte prévoit que le canton soutienne financièrement les structures d'accueil communales.

■ Vaud: 24,0 places pour 100 enfants

Avec un peu moins d'une place pour quatre enfants en âge préscolaire, Vaud est plutôt bon élève en matière de crèches. Le canton est surtout le seul en Suisse romande à être organisé en réseaux. Il en compte 29, de taille très différente, qui couvrent la quasi-totalité du territoire. Chacun d'eux centralise les demandes et les transmet aux crèches concernées. Leurs couvertures sont très inégales, avec des taux allant de 4,4 à 45,8 places pour 100 enfants.

L'Arc lémanique est la région la mieux équipée pour l'accueil des tout-petits, en particulier les villes de Lausanne (couverture de 45,8) et Nyon (43). L'axe Lausanne-Verdon suit. Les régions de Château-d'Ex, du Chablais, de la Broye et de l'est du canton offrent par contre moins d'une place pour 10 enfants.

■ Valais: 17,5 places pour 100 enfants

Le canton du Valais est plutôt mauvais élève et ne dispose pas de statistiques concernant la couverture de ses communes en crèches. Il subventionne néanmoins les structures d'accueil à hauteur de 30% du salaire des éducateurs. Le Valais romand est mieux pourvu que le Haut-Valais, qui compte en revanche plus de jardins d'enfants à ouverture restreinte. Ces derniers ne sont pas subventionnés par le canton et n'ont pas été pris en compte dans notre couverture. Les mamans de jour sont considérées comme des places d'accueil au même titre que les crèches. Elles sont nettement plus nombreuses puisqu'elles représentent 3492 places, contre 2551 pour les structures collectives. Sion et Martigny comptent un peu moins d'une place de crèche pour cinq enfants. Certaines petites communes, comme Isérables, ne comptent ni place de crèche ni maman de jour.

Le nombre de places du canton

est un peu surestimé puisque certaines structures servent à la fois à l'accueil des tout-petits et au parascolaire. C'est le cas des établissements valaisans de Mont-Noble et Saint-Martin, deux communes qui affichent d'après les chiffres fournis par le canton des taux de couverture exceptionnels de 83 et 89 places pour 100 enfants.

Certaines communes se regroupent ou subventionnent quelques places pour leurs résidents dans des crèches voisines. Mais la plupart du temps, si un habitant trouve une place à l'extérieur de sa commune, il devra payer un tarif plus élevé. Une mère de famille raconte avoir peiné pendant de nombreuses années pour faire garder ses trois enfants pendant son travail à mi-temps. «Si Orsières veut s'ouvrir, garder ses jeunes, et accueillir de nouvelles familles, la crèche et l'UAPE [l'accueil parascolaire] sont indispensables» conclut-elle.

■ Jura: 15,8 places pour 100 enfants

Le canton du Jura déclarait offrir 437 places d'accueil au 1er janvier 2015. Ce nombre est toutefois probablement un peu surestimé, car certaines structures accueillent à la fois des tout-petits et des écoliers en dehors des heures de classe. Avec 30,5 places pour 100 enfants en âge préscolaire, la ville de

Porrentruy est plutôt bien équipée. Delémont fait nettement moins bien avec une couverture de 16,7. Nombre de communes rurales ne comptent pas ou peu de places d'accueil. Montfalcon, dans les Franches-Montagnes, compte par exemple 24 enfants de moins de 4 ans pour une maman de jour et aucune place de crèche. Difficile pour les parents de travailler dans de telles conditions, à part s'ils peuvent compter sur leur famille.

■ Fribourg: 11,5 places pour 100 enfants

Le canton de Fribourg est le moins bien équipé de Suisse romande, avec un peu plus d'une place pour dix enfants en âge préscolaire. Il ne connaît d'ailleurs pas la couverture de ses communes. Les structures d'accueil sont rares dans l'espace Mittelland; Berne et Soleure connaissent des taux de couverture analogues.

La ville de Fribourg est plutôt bien pourvue avec un peu moins de 23 places pour 100 enfants, mais Bulle n'en compte que 11,7. De nombreuses communes, comme Domdidier, ne disposent d'aucune crèche, mais seulement de quelques mamans de jour souvent débordées. Educatrice de la petite enfance, une mère de famille de Cugy raconte avoir dû démissionner à la naissance de sa fille car la commune ne comptait aucune crèche, ni aucune maman de jour disponible. J. C.